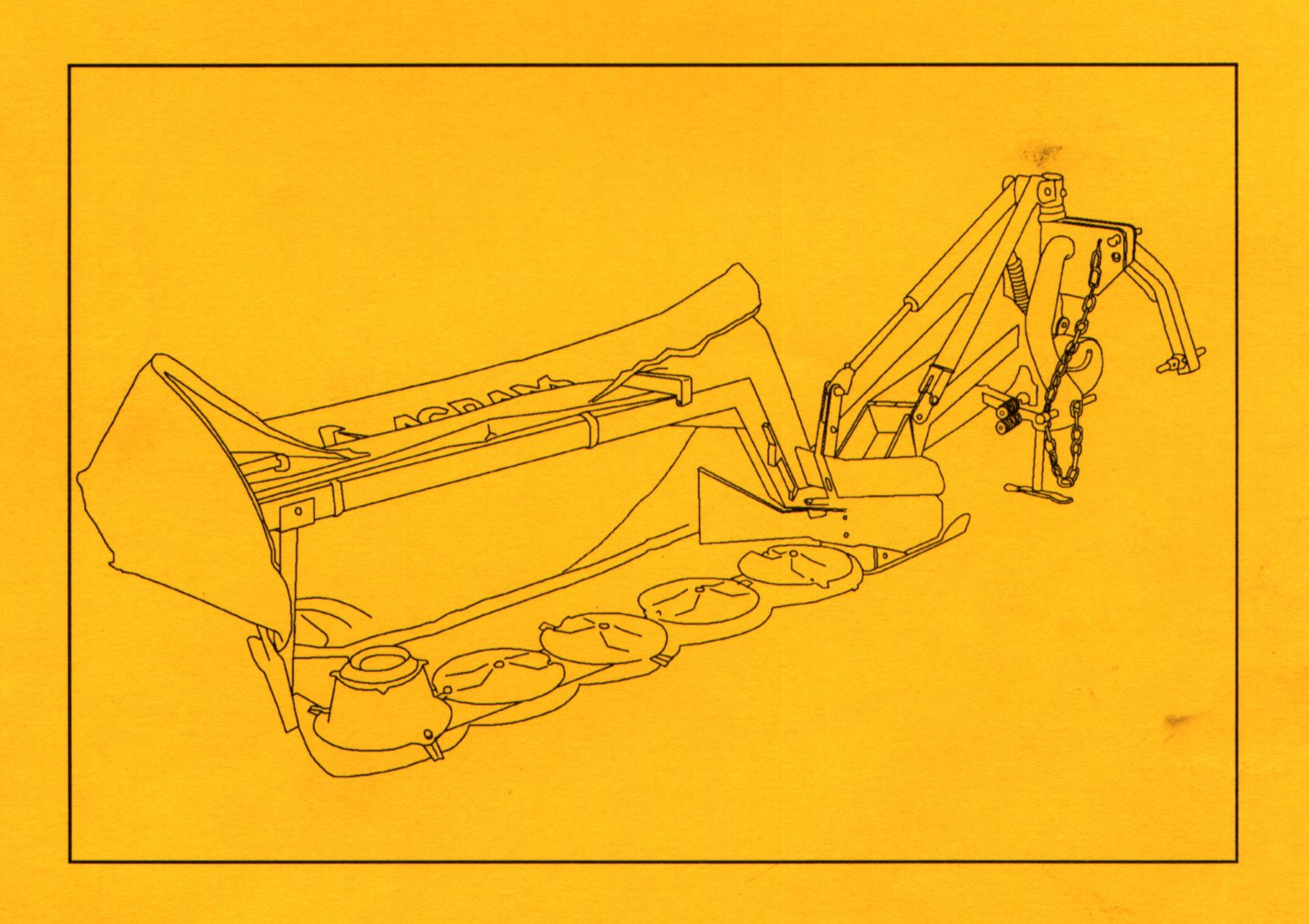
AGRAM

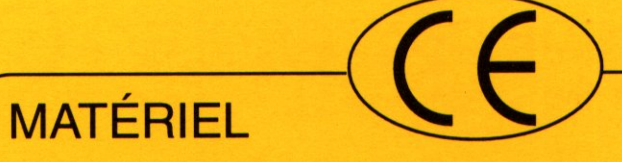
FAUCHEUSES À DISQUES

FD 160 - FD 200 - FD 240 - FD 280



MANUEL D'UTILISATION

Edition : ***04/97*** **Référence :** ***S781310***



MATÉRIEL NORMALISÉ

AGRAM veille à ce que ses matériels répondent aux exigences des utilisateurs et aux normes réglementaires Européennes.

Cher client utilisateur

Vous venez d'acquérir une **FAUCHEUSE À DISQUES** AGRAM et nous vous félicitons de votre choix. C'est un outil professionnel, conçu et réalisé avec un très grand soin. Aujourd'hui, vous êtes maître de ses performances et de sa longévité. Lisez attentivement ce manuel et suivez les recommandations d'utilisation et d'entretien, votre confiance en notre produit sera alors toujours récompensée.

Ce manuel d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre **FAUCHEUSE À DISQUES** et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée.
- d'obtenir en permanence un fonctionnement optimum par la simple - mais rigoureuse - observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins. Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de ce manuel seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, et les détails techniques que vous y découvrirez.

Le service AGRAM

- Le service commence à la livraison. Faites l'inventaire des colis reçus pour être sûr de disposer des accessoires indispensables à la machine qui vous a été livrée.
- Votre concessionnaire est votre interlocuteur privilégié. Il a été spécialement formé pour vous aider à utiliser correctement votre **FAUCHEUSE**. Il bénéficie de l'appui de techniciens spécialisés pour vous aider à solutionner les problèmes les plus délicats.
- Le service, c'est aussi la garantie d'obtenir vos pièces détachées rapidement. Sur ce point, AGRAM s'engage à livrer ses concessionnaires dans les délais les plus brefs.

IDENTIFICATION

La plaque constructeur permet d'identifier le modèle et le numéro de série de l'appareil. Cette plaque se trouve sur le bâti de la **FAUCHEUSE À DISQUES**, sur le dessus de la poutre.

AGRAM
9/11, Avenue Michelet - 93583 SAINT-OUEN
Machine type FD 200
N° de série 1580
Année de fabrication 1995
CE

Nous vous invitons à reporter ci-dessous les informations figurant sur la plaque d'identification de votre FAUCHEUSE À DISQUES. Vous disposerez ainsi de toutes les informations nécessaires au cas où elles vous seraient demandées par votre concessionnaire ou un technicien AGRAM.

Machine type :

N° de série :

Année de fabrication :

ATTESTATION DE CONFORMITÉ CE

Le Fabricant :

AGRAM
9/11, avenue Michelet
93583 SAINT-OUEN

atteste que les faucheuses à disques :

Modèles :

FD 160 - FD 200 - FD 240 - FD 280

sont conformes à la directive CEE 89/392 du 14/06/1989.

Saint-Ouen, le 17 décembre 1996

G. CHOMAT

GÉNÉRALITÉS

SÉCURITÉ

La sécurité des personnes a été pensée et doit être respectée pendant toute la durée de vie de l'appareil, depuis sa conception jusqu'à son remisage définitif.

Dès la conception

La sécurité a fait l'objet d'une attention toute particulière depuis la conception de la faucheuse jusqu'à sa réalisation. Pour vous aider à prendre conscience des différents dangers, des messages d'alerte ont été placés sur la machine et dans ce manuel.

Sur la machine :

Des autocollants sont apposés sur votre machine, ils mettent en garde l'utilisateur des dangers que peuvent représenter certaines manipulations ou certaines pièces en mouvement.



Note

Si ces autocollants venaient à s'abîmer, remplacez-les le plus vite possible. Vous pouvez vous les procurer en les commandant auprès de votre concessionnaire.

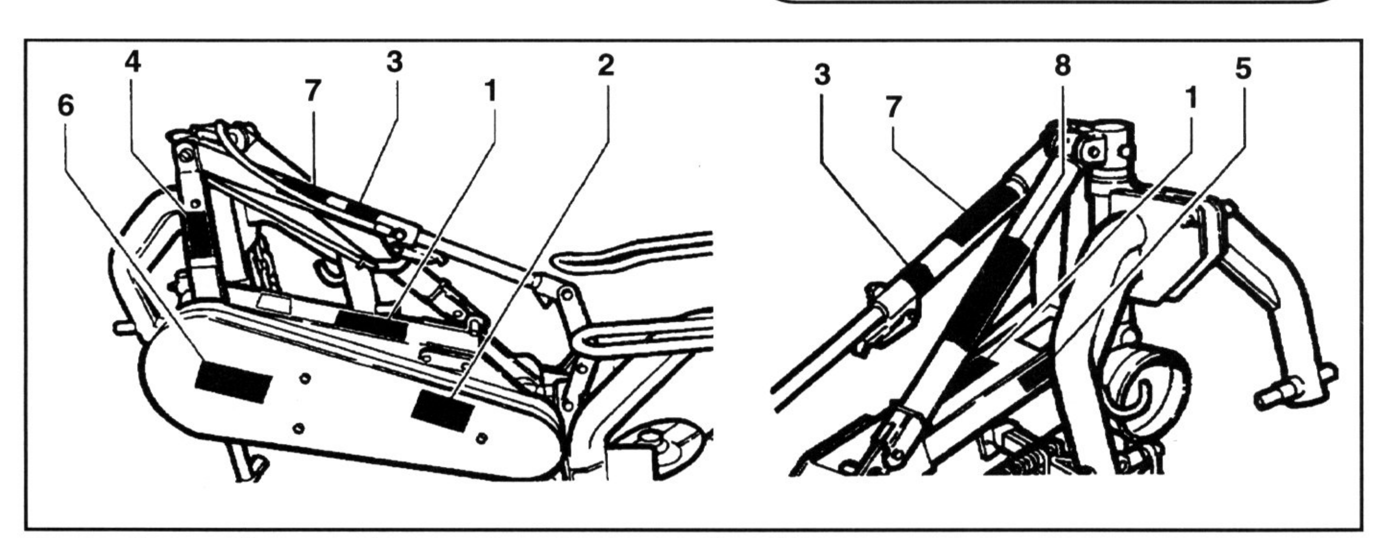
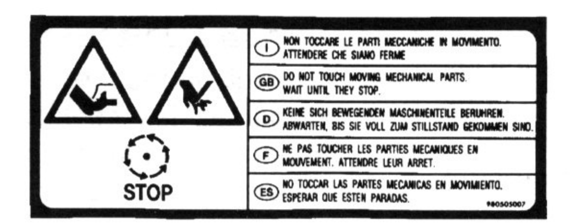


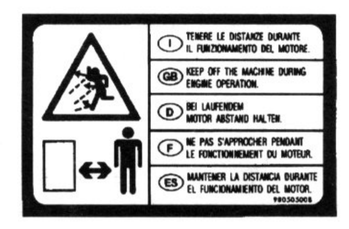
Figure 1 : emplacement des autocollants de sécurité

1
Sur la poutre.



980505007 : ne pas toucher des pièces en mouvement. Risques de blessures aux mains ou aux pieds.

2
Sur le carter de courroies.



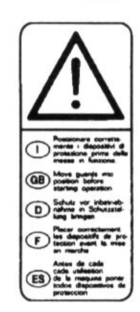
980505008 : ne pas s'approcher pendant que la machine fonctionne.
Risque de projections.

3
Sur le vérin de levée.



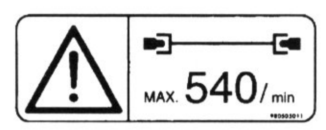
980505009 : risque de blessure à la main pendant la rétraction ou l'extension du vérin de levée.

4
Sur la barre arrière du timon.



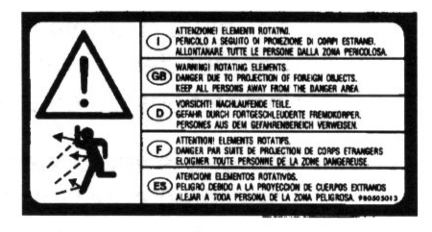
980505010 : s'assurer de la présence et du bon état des dispositifs de protection.

5
Devant la poutre.



980505011 : entraînement à une vitesse de prise de force de 540 tr/mn.

6
Sur le carter de courroies.



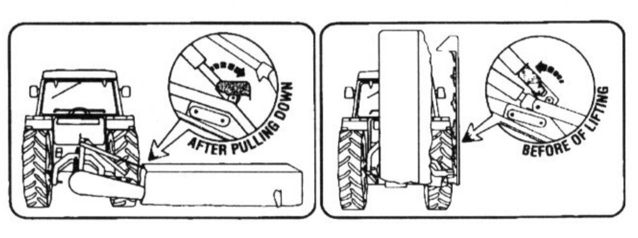
980505013 : pièces en rotation. Risque de projections.

7
Sur le vérin de levée.



980505015 : lire le manuel avant d'utiliser, de réparer ou d'entretenir la machine

8
Sur la barre de suspension.



980505016 : verrouillage et déverrouillage du mécanisme de suspension.

Dans ce manuel :
Des avertissements mettent en évidence les recommandations importantes vous permettant de préserver à la fois les personnes et le matériel. Suivant leur degré d'importance, on utilisera :



Symbole "**Danger**"
Il sert à mettre en évidence tout danger mortel pour les personnes utilisant ou se trouvant à proximité du matériel.



Symbole "**Attention**"
Il sert à mettre en évidence toute opération dangereuse pouvant mettre en péril la sécurité des personnes utilisant ou se trouvant à proximité du matériel.



Symbole "**Important**"
La sécurité des personnes n'est plus en jeu, par contre, il y a un risque d'endommager le matériel.



Symbole "**Note**"
Souligne un point important pour la bonne marche de l'appareil, mais qui n'est pas susceptible de l'endommager. Il peut aussi servir à indiquer des opérations délicates ou donner des astuces de montage.

Dès la mise en route

Une fois la faucheuse en votre possession, respectez les consignes figurant dans ce manuel et sur la machine afin de réduire au maximum les risques d'incidents.



Il est indispensable de lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre faucheuse.

Avant chaque utilisation et mise en service de l'ensemble tracteur/faucheuse, s'assurer de sa conformité avec la réglementation en matière de :

- Prévention contre les accidents.
- Sécurité du travail (Code du travail).
- Circulation sur la voie publique (Code de la route).

Le respect des quelques règles élémentaires de prudence suivantes est indispensable pour préserver votre sécurité et celle d'autrui.

- La machine doit être attelée à un tracteur de dimension et de puissance adaptées, aucune autre machine ne doit être attelée en plus. L'attelage de la machine au tracteur devra être fait conformément aux instructions de ce manuel.
- Ne pas s'approcher de la machine avec des vêtements flottants qui pourraient être happés par des pièces en mouvement.
- Toute personne amenée à utiliser ou réparer la faucheuse devra avoir été formée aux tâches qu'elle compte entreprendre.
- Avant la mise en route de la machine et le démarrage des travaux, s'assurer d'avoir une visibilité suffisante. Ne tolérer aucune présence aux abords immédiats du chantier (risque de projections).

- Les pièces tournantes et entraînantes de cette machine ont été conçues et testées en conditions difficiles. Malgré tout, elles peuvent céder au contact d'objets très résistants (pierres, piquets métalliques, etc...), et se trouver projetées à très grande vitesse. Soyez vigilant pour ne pas rencontrer de tels obstacles.
- Ne jamais essayer d'extraire de la récolte du lamier ou d'autres parties de la machine si celle-ci n'est pas totalement stoppée, moteur arrêté et frein de parking serré.
- Dans certains chantiers, des projections de pierres peuvent se produire. Personne n'est autorisé à demeurer à proximité de la machine pendant qu'elle travaille.
- Une machine prévue pour une prise de force 540 tr/mn ne doit, en aucun cas, être entraînée à un régime de 1000 tr/mn.
- Personne ne doit se trouver dans la zone de dépliage de la machine lorsque la commande hydraulique de montée/ descente de la barre de coupe est utilisée.
- Vérifier l'état du tracteur (freinage, direction, gonflage des pneus) et le bon attelage de la faucheuse.
- Avant de s'engager sur la voie publique, veiller au bon fonctionnement de la signalisation (phares, réfléchissants, gyrophare).
- Sur route, réduire la vitesse dans les virages, surtout si celle-ci est accidentée.
- La faucheuse ne doit pas être utilisée comme moyen de transport de personnes ou d'objets.
- Faire attention lors des opérations d'attelage et de dételage. Arrêter le moteur avant de monter ou de retirer la transmission.
- Ne pas tenter de monter sur un tracteur en marche.
- Veiller à ce que tous les garants, les bavettes anti-projections et les carters de sécurité soient présents et en bon état.
- La prise de force ne doit jamais être engagée lorsque les toiles de protection sont relevées.
- Procéder à la réparation des pièces détériorées avant la mise en service.
- Toute opération d'entretien, de réparation ou de débourrage du lamier doit se faire moteur arrêté, prise de force désengagée et frein de parking serré.
- Ne pas travailler sous une machine levée à l'aide de l'hydraulique sans utiliser des supports de sécurité solides.
- Les couteaux déformés ou tordus doivent être remplacés immédiatement.
- Vérifier périodiquement l'ensemble de la faucheuse. Inspecter l'état des flexibles hydrauliques, le serrage de la boulonnerie et des raccords hydrauliques. Un flexible percé peut projeter de l'huile à très forte pression et provoquer des blessures très sérieuses, consulter immédiatement un médecin si cela devait vous arriver.
- Après une réparation ou un entretien, ne pas redémarrer la machine sans s'être assuré qu'aucun outil, ni aucune pièce détachée ne soit resté sur la machine.
- Aucune modification de la structure ne doit être réalisée sans accord écrit du constructeur.
- Une trousse de premiers secours doit se trouver dans la cabine du tracteur. Se conformer à la législation locale en ce qui concerne les autres équipements de sécurité.

DÉFINITION

La faucheuse à disques est conçue pour être attelée et entraînée par un tracteur agricole. Sa fonction consiste à couper des graminées ou des légumineuses sans les broyer et à les redéposer au sol.

Toute utilisation non conforme à la définition qui vient d'être faite, se fera aux risques et périls de l'utilisateur.

La responsabilité du constructeur ne pourra être engagée dans les cas suivants :

- Utilisation non conforme à la définition qui vient d'être faite.
- Modification de la machine sans accord écrit du constructeur.
- Non respect des prescriptions d'entretien.
- Utilisation de pièces de rechange de contrefaçon ou réparation effectuée par une personne non habilitée.

APPELLATIONS

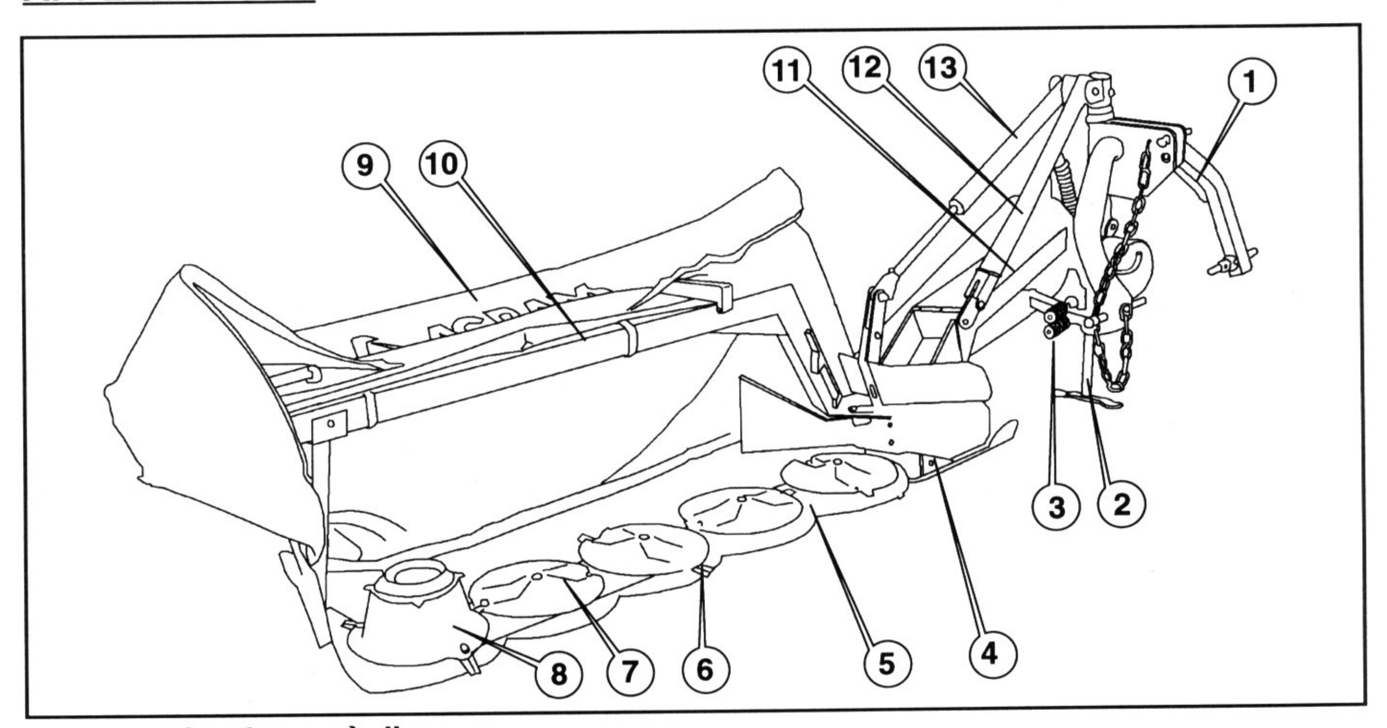


Figure 2 : faucheuse à disques

Dans ce paragraphe, sont répertoriés toutes les parties et tous les organes essentiels constituant la faucheuse. Il est intéressant de mémoriser ces termes car ils seront régulièrement réemployés tout au long de ce manuel.

1. Tête d'attelage.
2. Béquille.
3. Mécanisme de sécurité.
4. Patin.
5. Lamier.
6. Couteau.
7. Disque.
8. Disque cône.
9. Bâche de protection.
10. Support de protections.
11. Poutre.
12. Mécanisme de suspension.
13. Vérin de levage.

NOMBRE DE DISQUES

Il existe 4 modèles de faucheuses à disques portées :
FD 160, FD 200, FD 240 et FD 280 possédant respectivement 4, 5, 6 et 7 disques.

Lorsque le nombre de disques est pair, les disques latéraux tournent toujours vers l'intérieur.

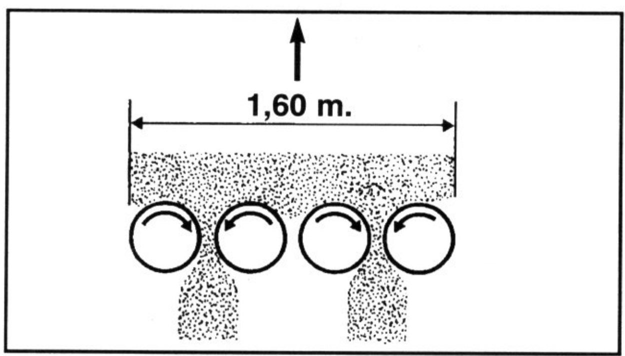


Figure 3 : FD 160

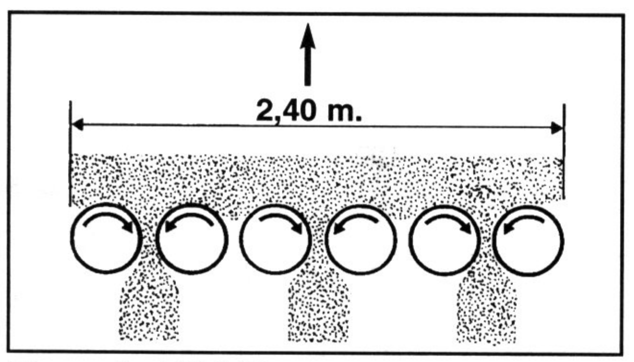


Figure 4 : FD 240

Lorsque le nombre de disques est impair, les 2 disques de gauche ainsi que le disque de droite tournent vers l'intérieur.

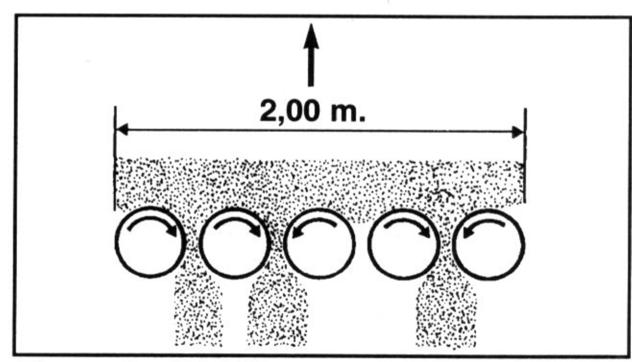


Figure 5 : FD 200

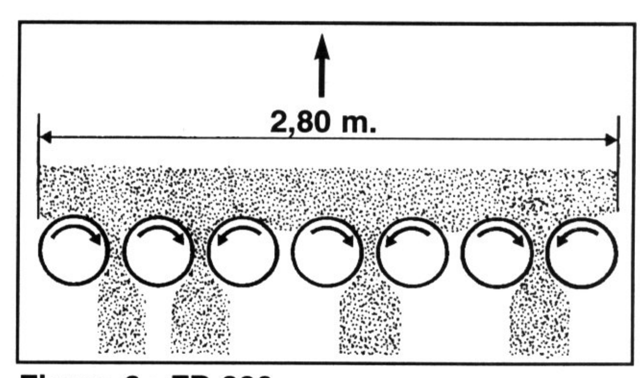


Figure 6 : FD 280

SPÉCIFICATIONS

CARACTÉRISTIQUES	FD 160	FD 200	FD 240	FD 280
Puissance requise (cv)	35	40	45	50
Poids (kg)	310	340	370	440
Largeur de travail (cm)	160	200	240	280
Nombre de disques	4	5	6	7
Nombre de couteaux	8	10	12	14
Nombre de courroies	3	4		
Vitesse de rotation des disques (tr/mn)	3000			

Tableau 1 : spécifications par modèle

DIMENSIONS

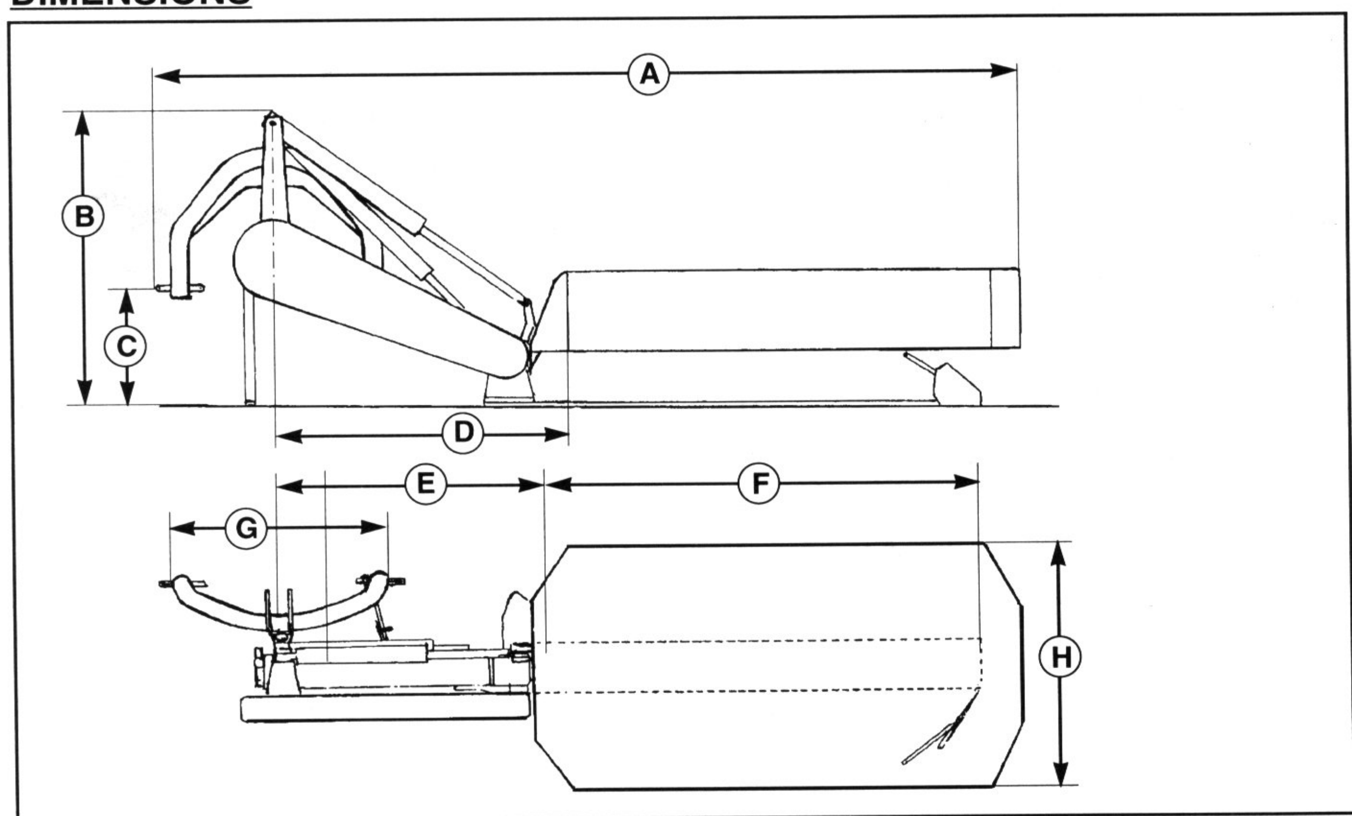


Figure 7 : dimensions des faucheuses à disques

	FD 160	FD 200	FD 240	FD 280
A	3300	3750	4100	4450
B	1180	1180	1180	1180
C	450	450	450	450
D	1110	1110	1110	1110

	FD 160	FD 200	FD 240	FD 280
E	1000	1000	1000	1000
F	1650	2000	2400	2800
G	830	830	830	830
H	920	920	920	920

Tableau 2 : dimensions des faucheuses à disques

Toujours soucieux d'évolution, AGRAM se réserve le droit de changer les caractéristiques de ses FAUCHEUSES sans préavis et sans obligation de modifier les machines vendues auparavant.

MANUTENTION

Pour des raisons de stockage, transport et manutention, les faucheuses sont livrées en caisse, partiellement démontées. Afin de faciliter le montage, il est recommandé de suivre la procédure détaillée dans les pages 12 à 14.

Pour transporter une faucheuse montée à l'aide d'un tracteur, il faut replier la machine en position transport.

Repliage

- Basculer la butée de suspension (1).
- Tirer sur la cordelette (4) pour relever le bras fixé sur le levier et actionner la commande de levée pour rétracter à fond le vérin ; le verrou (2) situé à l'extrémité du fût doit venir accrocher l'ergot de la chape (3) côté tige.
- Un ressort assurera le verrouillage automatique.

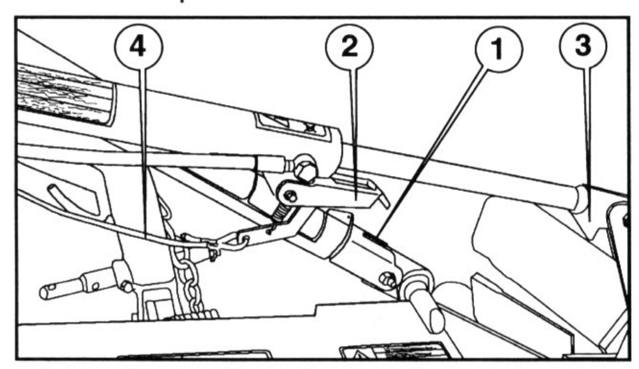


Figure 8 : repliage hydraulique

Dépliage

- Actionner la commande de levée pour soulager le verrou (2).
- Tirer sur la cordelette (4) pour déverrouiller le vérin.
- Actionner la commande de descente pour déposer la barre de coupe au sol.
- Oter la butée de suspension (1).

ELINGAGE

Pour monter ou descendre, en toute sécurité une faucheuse non attelée, il est indispensable d'utiliser un matériel de levage homologué et d'une puissance de levage suffisante (le poids des machines est indiqué en page 10).

La faucheuse se manipule en position repliée et verrouillée. Elinguer à l'aide d'une sangle ou d'une chaîne fixée au support de planche vire-andain.

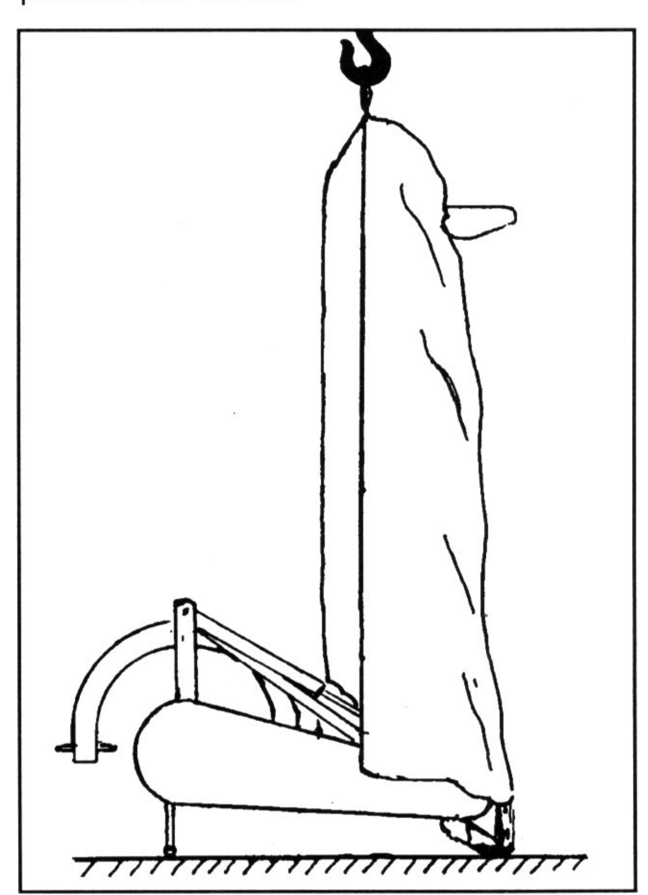


Figure 9 : élingage des faucheuses



Attention
Les chaînes doivent être en bon état, et d'une capacité de charge suffisante pour l'usage qui en est fait.

MONTAGE



Attention
Les opérations de montage et de préparation doivent impérativement être exécutées par une personne qualifiée.

- Emboîter la béquille dans son logement situé en bout de la poutre et la bloquer à l'aide de la cheville à ressort.

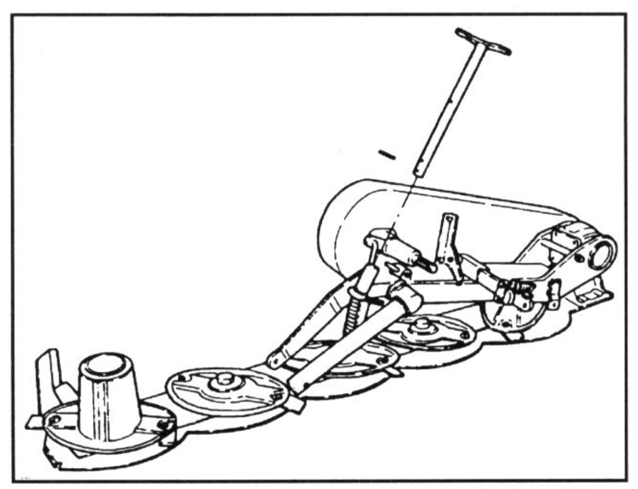


Figure 10 : mise en place de la béquille

- La béquille étant bridée, basculer la poutre afin que le pied de la béquille vienne en contact avec le sol.

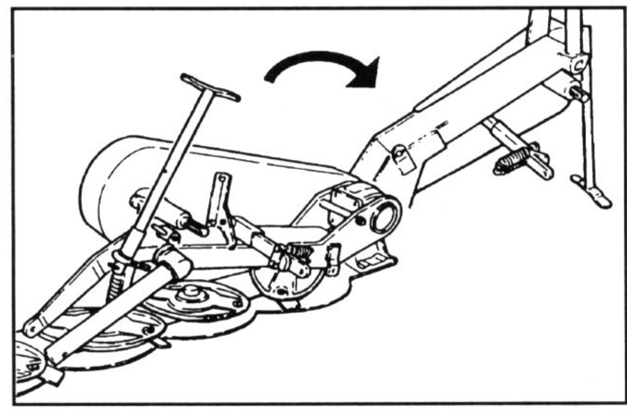


Figure 11 : basculement de la béquille

- Monter l'attelage sur l'axe vertical situé en bout de poutre en apportant une attention particulière au montage des bagues en plastique (lubrifier l'axe afin de faciliter la mise en place).

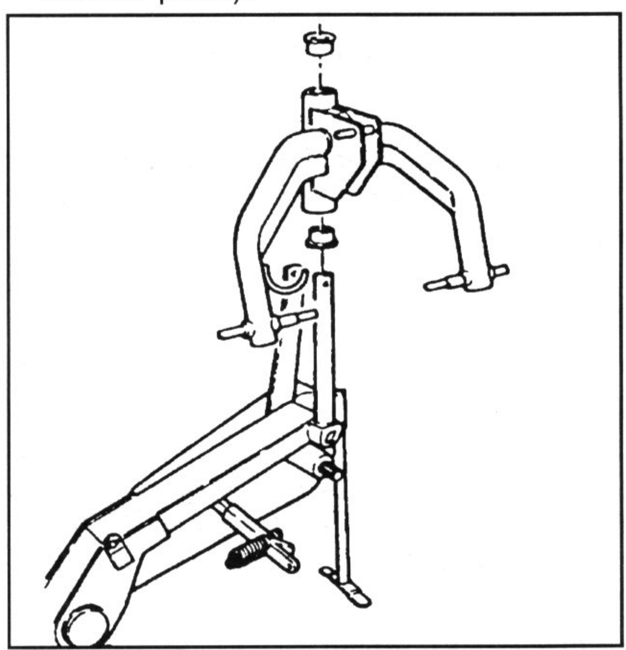


Figure 12 : montage de l'attelage 3 points

- Fixer l'attelage au bras de sécurité télescopique à l'aide de l'axe et des goupilles élastiques. Ne pas omettre de monter la bague plastique permettant l'oscillation du bras.

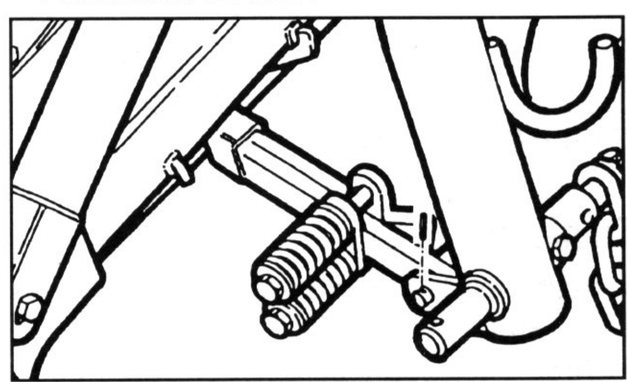


Figure 13 : fixation de l'attelage

- Assembler l'amortisseur de suspension et le vérin hydraulique sur la bride d'axe vertical.

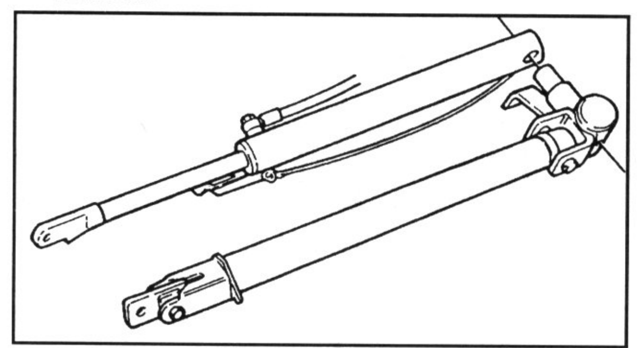


Figure 14 : montage de l'amortisseur

- Monter cet ensemble sur l'extrémité d'axe vertical et bloquer le tout à l'aide du boulon.

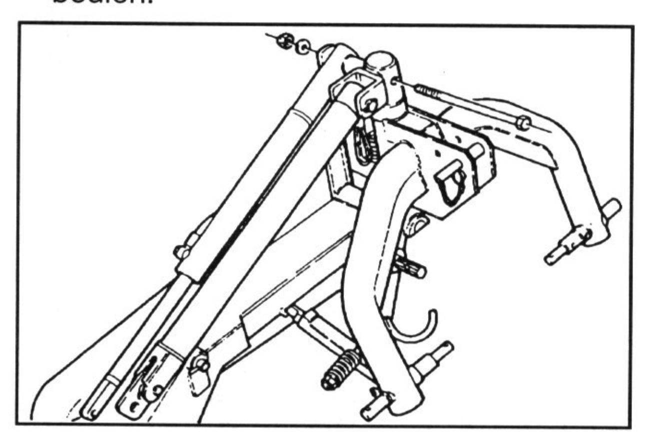


Figure 15 : assemblage

- Rigidifier l'ensemble en boulonnant le fer plat comme indiqué sur la figure ci-dessous.

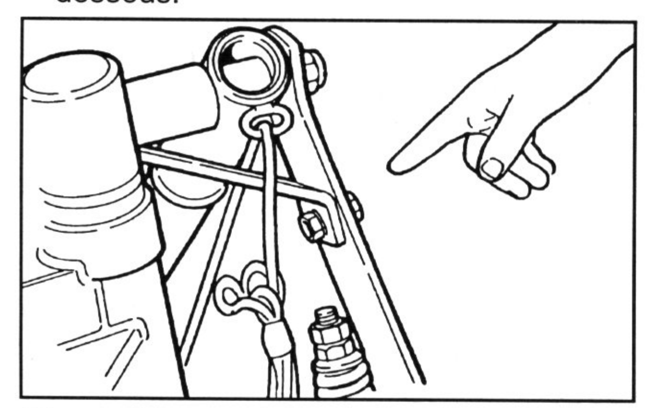


Figure 16 : montage du renfort

- Emboîter l'extrémité libre de l'ensemble amortisseur sur l'axe prévu à cet effet, situé sur la poutre.

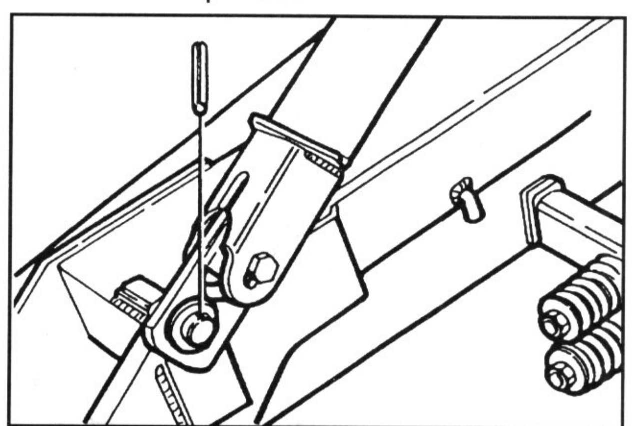


Figure 17 : montage de l'amortisseur

- Monter la platine de fixation des leviers à l'aide des 2 vis supérieures.

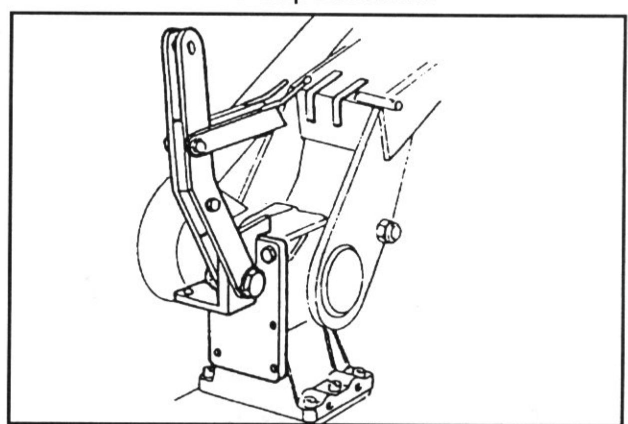


Figure 18 : montage de la platine

- Fixer l'extrémité libre du vérin hydraulique au trou supérieur du levier à l'aide du boulon.

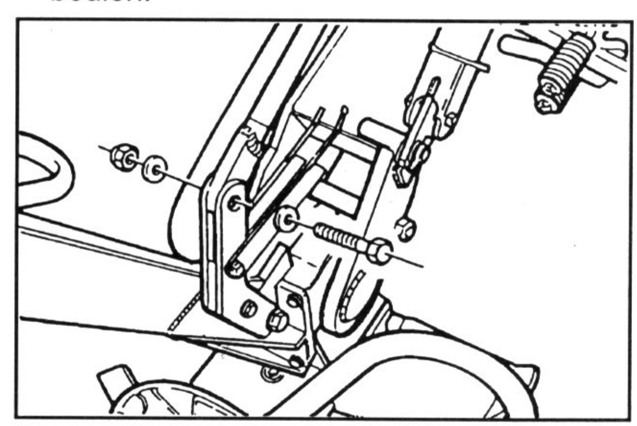


Figure 19 : fixation du vérin

- Monter le patin et le fixer à l'aide des 4 vis. Il est très important de monter les entretoises plastique (1) comme représenté sur la figure ci-dessous.

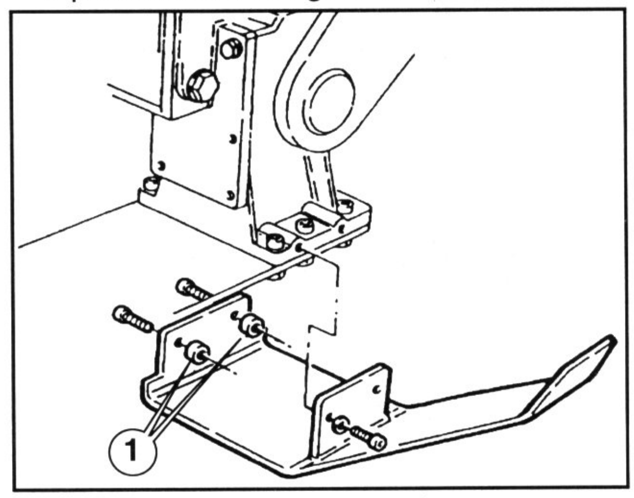


Figure 20 : montage du patin

- Fixer la planche vire-andain en extrémité de lamier sans omettre de monter le ressort de rappel.

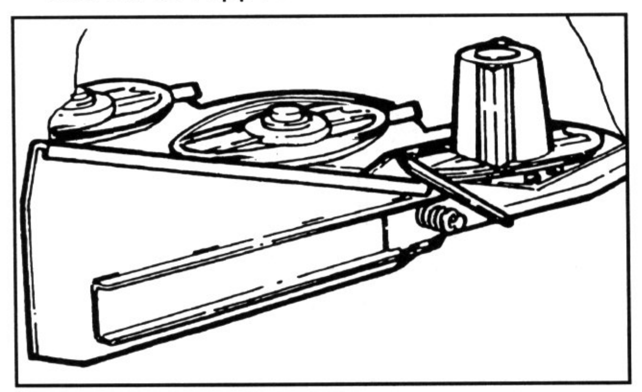


Figure 21 : montage du vire-andain



Note
Sur les modèles 6 et 7 disques, il faut monter en plus un tirant entre le support de toile de protection et l'extrémité du lamier.

- Monter le bol de protection sur le palier d'arbre de prise de mouvement à l'aide de la vis à tête creuse comme montré ci-dessous.

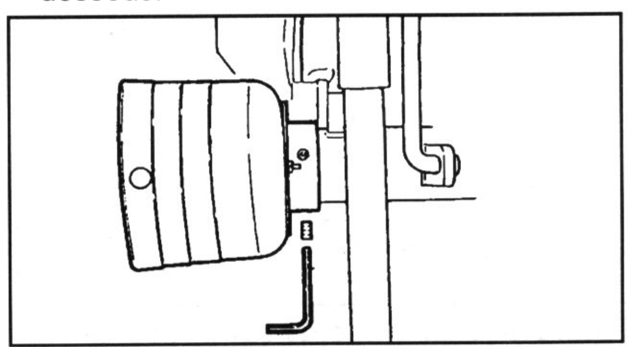


Figure 22 : montage du bol de protection

- Mettre en place simultanément le support de toile et la tôle déflectrice sur la platine de fixation des leviers et achever le bridage sur le carter du boîtier renvoi d'angle du lamier à l'aide des 4 vis et du boulon situé sur la platine.

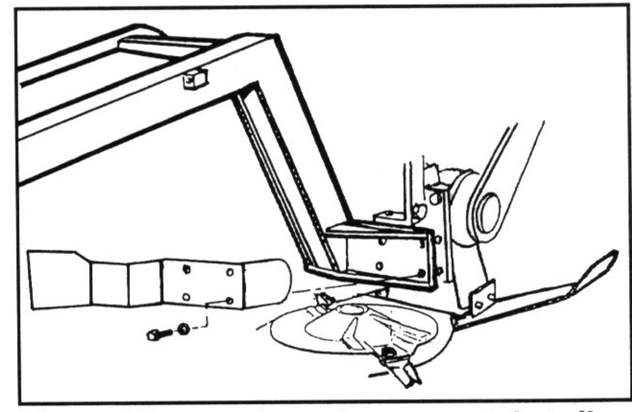


Figure 23 : montage du support de toile

- Monter l'arceau supérieur en le fixant aux points d'articulation. Utiliser le clip goupille fourni pour maintenir l'arceau en position.

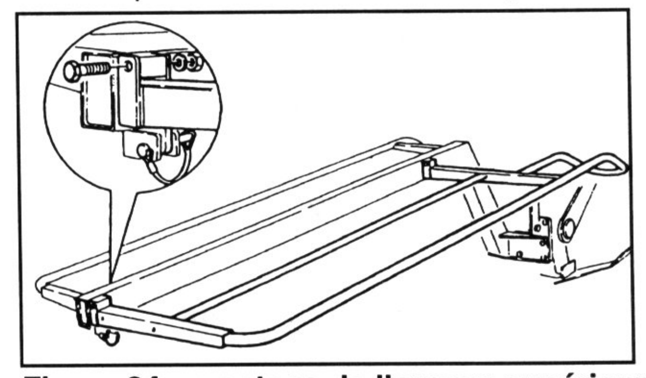


Figure 24 : montage de l'arceau supérieur

- Monter l'arceau latéral sur l'arceau supérieur à l'aide des 2 vis fournies. Fixer ensuite la toile de protection sur l'ensemble support métalique à l'aide des petites sangles rivetées à l'intérieur de la toile.

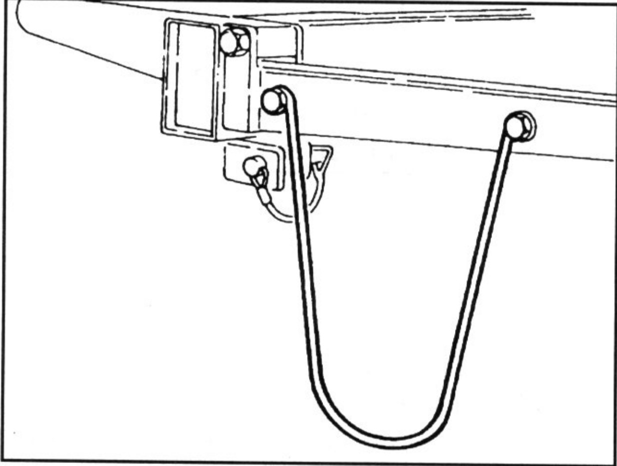
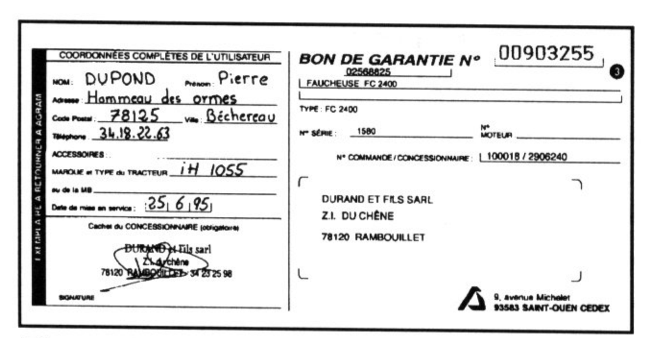


Figure 25 : montage de l'arceau latéral

GARANTIE

Le bon de garantie

Pour confirmer la garantie de la machine, votre concessionnaire doit remplir et renvoyer le bon de garantie, correctement rempli, à AGRAM aussitôt la mise en route effectuée. L'utilisateur doit s'assurer que cette démarche à bien été suivie.



EXEMPLAIRE A RETOURNER A AGRAM

COORDONNÉES COMPLÈTES DE L'UTILISATEUR

NOM : DUPOND Prénom : Pierre
Adresse : Hammeau des ormes
Code Postal : 78125 Ville : Béchereau
Téléphone : 34.18.22.63
ACCESSOIRES :
MARQUE et TYPE du TRACTEUR : iH 1055
ou de la MB
Date de mise en service : 25 6 95

Cachet du CONCESSIONNAIRE (obligatoire)

DURAND et Fils sarl
Z.I. du chêne
78120 RAMBOUILLET 34 23 25 98

SIGNATURE

BON DE GARANTIE N° 00903255

02568825

FAUCHEUSE FC 2400

TYPE : FC 2400

N° SÉRIE : 1580 N° MOTEUR :

N° COMMANDE / CONCESSIONNAIRE : 100018 / 2906240

DURAND ET FILS SARL
Z.I. DU CHÊNE
78120 RAMBOUILLET

9, avenue Michelet
93583 SAINT-OUEN CEDEX

Figure 26 : bon de garantie - recto

AGRAM garanties
9, Avenue Michelet
93583 SAINT-OUEN CEDEX

Figure 27 : bon de garantie - verso

Conditions pour bénéficier de la garantie

Les dispositions officielles figurent dans les "conditions générales de vente". Les points qui suivent résument succinctement les responsabilités incombant à chacun.

- La garantie ne vaut qu'en cas de vente d'un matériel AGRAM neuf.
- La garantie n'est accordée qu'à la condition expresse du paiement ponctuel du matériel par l'acheteur aux échéances convenues.
- La durée de la garantie s'étend sur une saison d'utilisation et pour un an maximum, à dater de la mise en service.
- La garantie est expressément limitée au seul remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses. Les pièces deviennent, dans ce cas, la propriété d'AGRAM.

Limites de la garantie

- La faucheuse devra avoir fait l'objet d'une mise en route chez l'utilisateur.
- La faucheuse devra être utilisée dans des conditions normales de travail.
- La faucheuse ne devra pas avoir été modifiée.
- La faucheuse devra avoir été entretenue par une personne qualifiée et selon les directives de ce manuel (pages 18 à 24).
- L'emploi de pièces de contrefaçon peut remettre en cause la garantie.

MISE EN SERVICE

PRÉPARATION DU TRACTEUR

Poids et dimension

Le tracteur devra être de dimension et de puissance convenables pour pouvoir atteler et entraîner la machine en toutes conditions. Il doit être équipé de façon à répondre aux règlements de la législation locale.

Régime prise de force

Tous les modèles de faucheuses à disques sont conçus pour être entraînés par une prise de force tournant à 540 tr/mn.



Important
Une machine prévue pour être entraînée à 540 tr/mn risque d'être gravement endommagée si elle est entraînée à 1000 tr/mn.

Puissance requise

La puissance minimum requise est indiquée en page 10.
Il est recommandé d'utiliser un tracteur légèrement plus puissant pour travailler en terrain accidenté, meuble ou en forte récolte.

PRÉPARATION DE LA MACHINE

Choix des axes d'attelage

Cat II : atteler à l'extérieur de la tête (1).
Cat I : dévisser la vis (2), retourner l'axe, revisser en (3) puis atteler à l'intérieur (4).

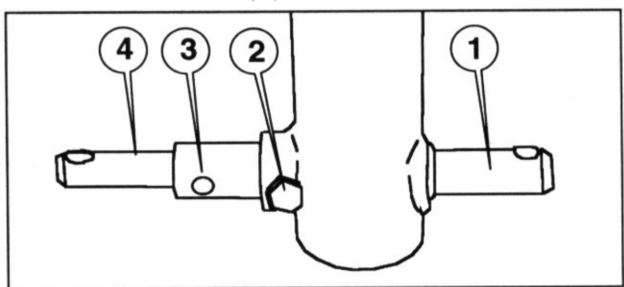


Figure 28 : axe de bras d'attelage



Note
Il est préférable d'atteler à l'extérieur des chapes, cependant il est possible d'atteler à l'intérieur du côté droit lorsque la voie est large et les pneumatiques de grande dimension.

ATTELAGE

Important
Une attention particulière doit être apportée à l'état des éléments d'attelage et à leur utilisation pour éviter tout décrochage accidentel pouvant engendrer des dégâts considérables.

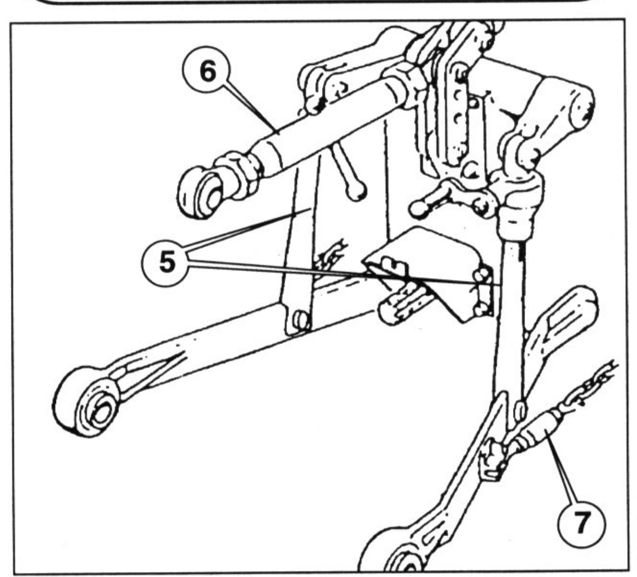


Figure 29 : dispositif d'attelage

- Régler les chandelles (5) afin que les bras soient tous deux à la même hauteur.
- Reculer le tracteur en ligne.
- Atteler les bras de relevage.
- Resserrer les stabilisateurs (7).

- Relier le 3ème point (6) au trou approprié.

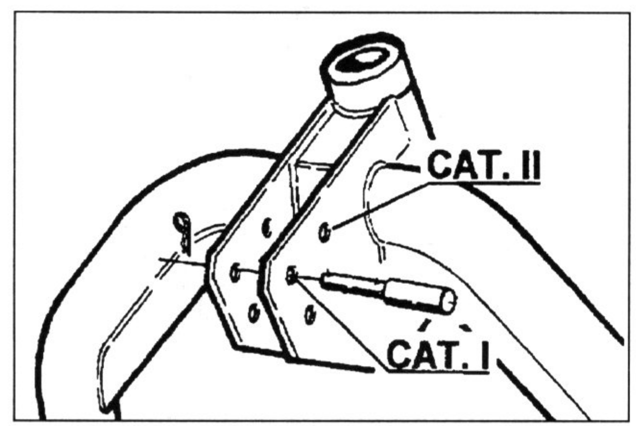


Figure 30 : tête d'attelage

- Régler la longueur du 3ème point de manière à ce que la tête d'attelage soit parfaitement verticale.

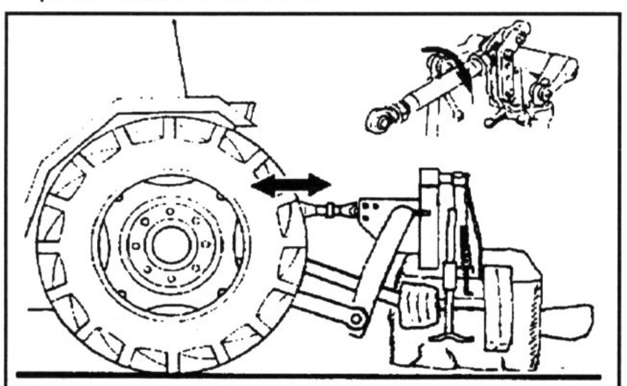


Figure 31 : réglage de l'aplomb

- Couper chaque demi-transmission de telle sorte qu'une fois réassemblée et complètement rentrée, la distance entre les 2 verrous soit égale à la distance (A) moins 75 mm (ce point concerne la 1ère mise en service ou chaque changement de tracteur).

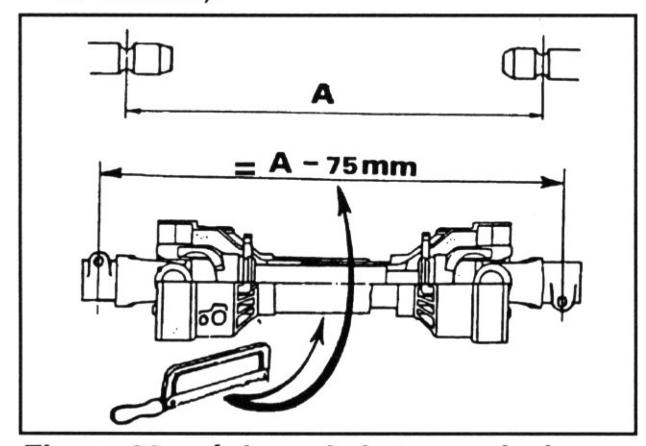
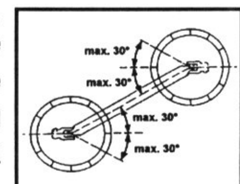


Figure 32 : réglage de la transmission

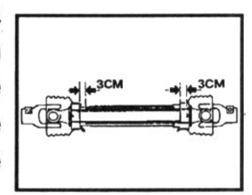


Important
Une mesure précise est indispensable pour assurer un recouvrement maximum au travail surtout si la prise de force du tracteur est très reculée.

- Mettre en place la transmission. Si celle-ci est équipée d'une roue libre, la placer côté machine. S'assurer que les verrous sont encliquetés correctement et fixer les chaînettes afin d'éviter que les protecteurs de transmission ne tournent.
- Vérifier qu'en utilisation, la transmission ne fasse pas un angle de plus de 30° avec les arbres du tracteur et de la machine.



- Vérifier que lorsque la transmission est en ligne, l'arbre de transmission soit encore au moins à 3 cm de l'axe de croisillon.



- Connecter le flexible hydraulique (1) à une prise hydraulique simple effet sur le tracteur.

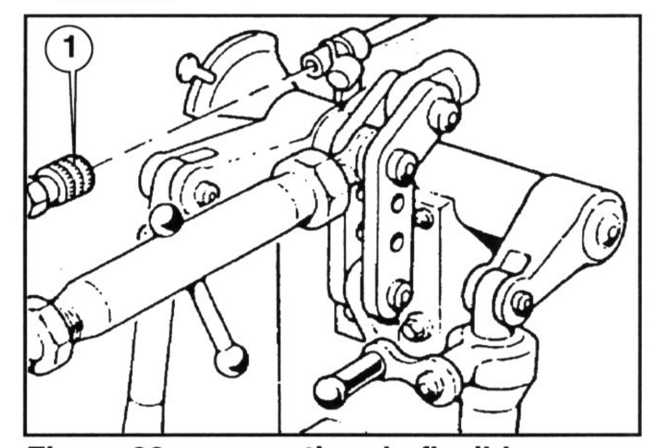


Figure 33 : connection du flexible

- Tirer le verrou ressort (2), relever la béquille (3) puis relâcher le verrou.

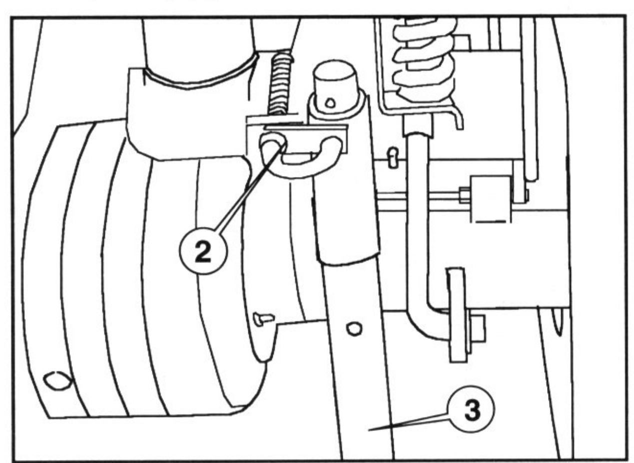


Figure 34 : remontée de la béquille

- Lever la machine de telle façon que les pitons d'attelage soient environ à 45 cm du sol.
- Accrocher la chaîne.
- Baisser le relevage jusqu'à ce que la chaîne supporte la machine. Le mécanisme de suspension ne doit pas être en fin de course, il doit rester environ 2 cm au dessus de la jauge de mesure.

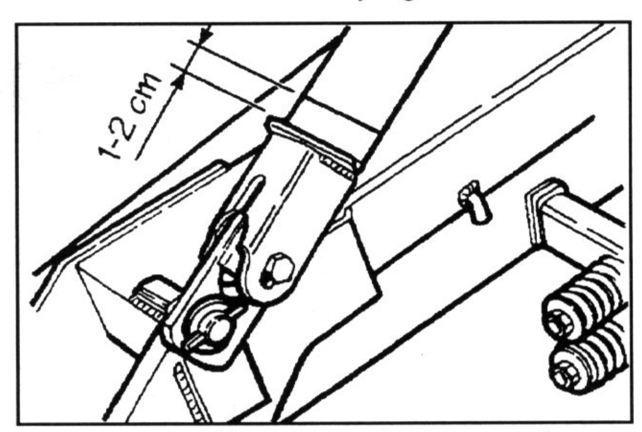


Figure 35 : mécanisme de suspension



Note
Sur les tracteurs possédant un contrôle de position précis, il est possible de se passer de la chaîne.

- Vérifier que la faucheuse est parfaitement perpendiculaire au tracteur.

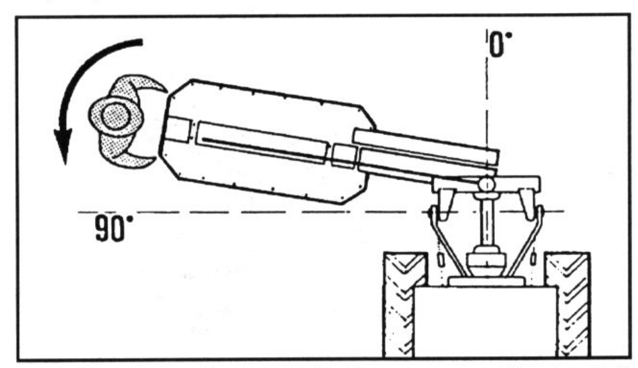


Figure 36 : réglage de la perpendicularité

DÉTELAGE

- Se placer sur un emplacement plat.
- Descendre la béquille.
- Poser la machine au sol.
- Retirer dans l'ordre : le flexible, la transmission, la chaîne, le 3ème point puis les bras de relevage.



Important
Il est possible de dételer les faucheuses en position transport pour économiser de la place. Ce n'est cependant pas recommandé excepté si la machine peut être suspendue à un support solide ; dans ce cas, la surface portante doit impérativement être parfaitement plane.

UTILISATION ET RÉGLAGES

HAUTEUR DU BÂTI

La hauteur du bâti se régle uniquement au niveau du relevage du tracteur et par conséquent en fonction de la longueur de la chaîne.

INCLINAISON DU LAMIER

L'inclinaison du lamier se règle au niveau du 3ème point. Raccourcir le 3ème point permettra de couper un peu plus ras, mais il ne faut en aucun cas dépasser 7% d'inclinaison.

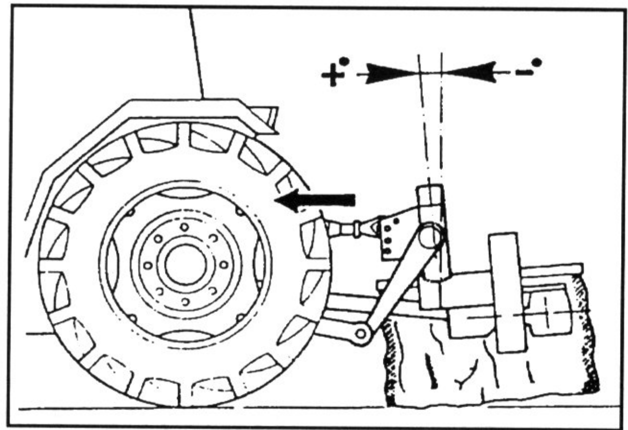


Figure 37 : réglage de l'inclinaison

RÉGLAGE DE LA SUSPENSION

La suspension permet au lamier de réagir différemment lorsque le tracteur circule sur des terrains plus ou moins accidentés.

La barre de suspension est munie d'un ressort au bout duquel se trouve un repère. Le repère se déplace devant une règle graduée (1) indiquant le réglage de la suspension.

En général, la suspension doit être réglée sur une position allant de 11 à 14 suivant la portance du sol et la vitesse.
Sol portant - Vitesse élevée.......Position 11
Sol meuble - Vitesse réduite .....Position 14

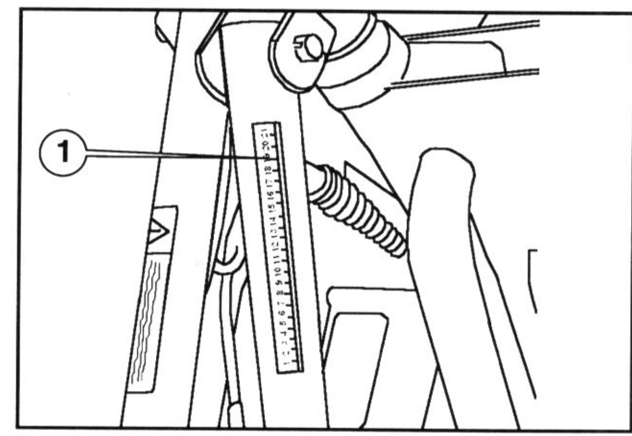


Figure 38 : indicateur de suspension

VITESSE DE TRAVAIL

La vitesse de travail moyenne est de 10 km/h mais peut varier de ±5 km/h en fonction du type de végétal, de la densité, de la hauteur de coupe et des conditions climatiques.

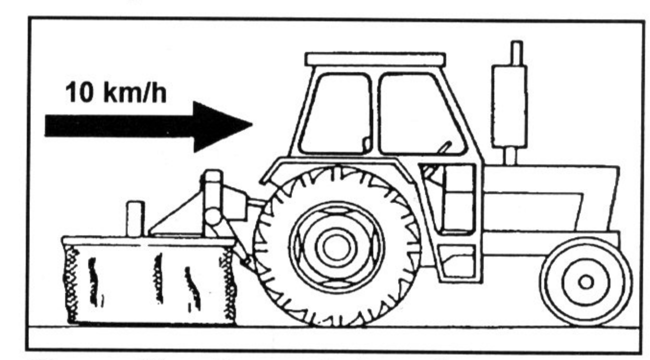


Figure 39 : vitesse de travail

RÉGLAGE DE LA SÉCURITÉ

L'ensemble de la faucheuse pivote par rapport à la tête d'attelage ; mais elle est maintenue en position perpendiculaire grâce à 2 barres solidarisées entre elles à l'aide d'une bride serrée par 2 ressorts.

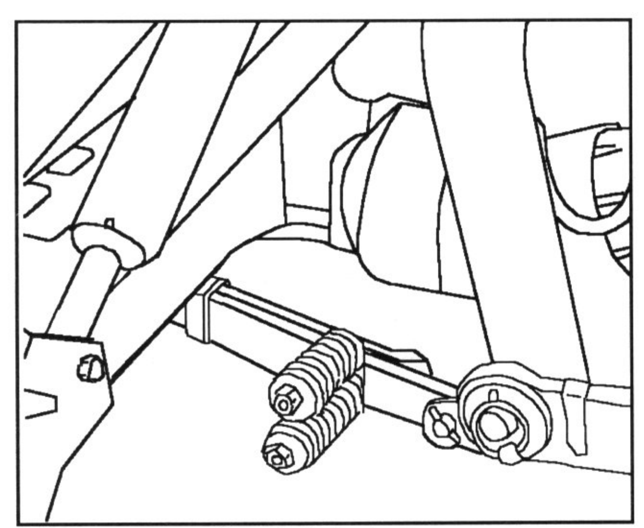


Figure 40 : sécurité de balayage

En cas de rencontre d'un obstacle, les ressorts permettent aux barres de coulisser et la faucheuse effectue un dégagement arrière de 20 cm au niveau des barres et environ 80 cm à l'extrémité du lamier (selon le modèle).

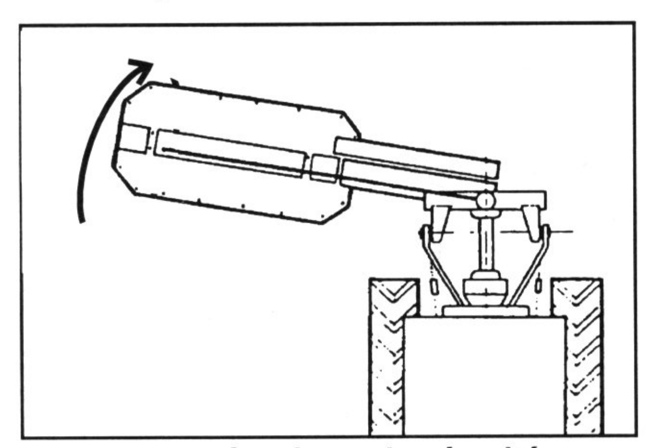


Figure 41 : mécanisme de sécurité

Desserrer uniformément les 2 boulons de ressorts si le déclenchement arrière se fait trop difficilement, les resserrer si un à-coup suffit à déclencher la sécurité.

Pour remettre la faucheuse perpendiculaire après qu'elle se soit déportée, il faut débrayer la prise de force, poser la machine au sol puis reculer jusqu'à ce que la machine revienne en position de travail.

Lubrifier périodiquement les barres afin que la sécurité de dégagement ne soit jamais grippée.

RELEVAGE EN FOURRIÈRE

Lors de manœuvres en extrémité de champs, le lamier est dégagé du sol à l'aide du vérin de repliage sans recourir au relevage du tracteur. Cela permet d'éviter le risque de déréglage de la suspension de la faucheuse.

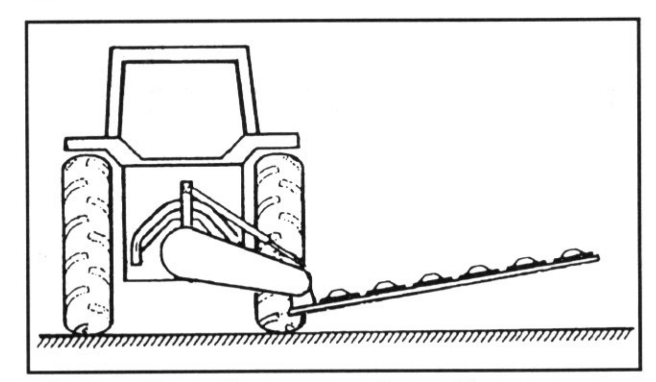


Figure 42 : relevage en fourrière

REPLIAGE TOTAL DU LAMIER

En fin de chantier, avant de replier totalement le lamier, tirer sur la cordelette (1) afin de relever la butée de repliage (2) et actionner le vérin hydraulique jusqu'à ce que le verrou (3) s'accroche sur l'ergot de la tige de vérin.

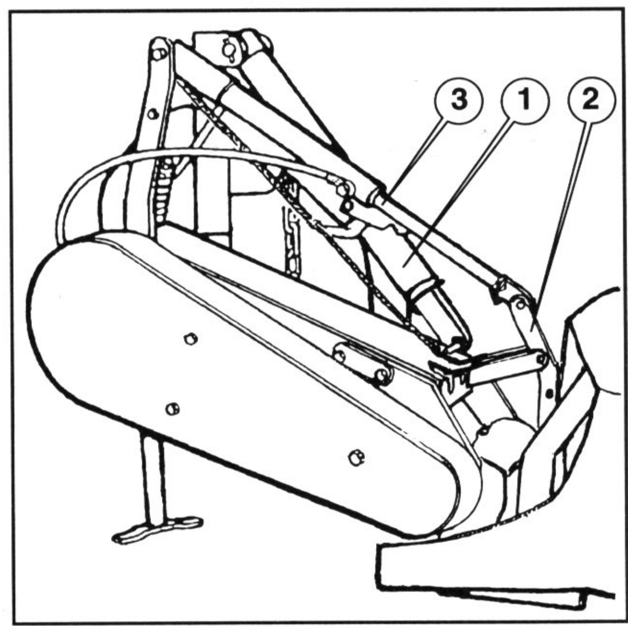


Figure 43 : repliage total du lamier

CAS PARTICULIER

Fauche de fossés

Baisser le relevage afin que le patin gauche se relève et procure une extension plus grande au vérin de levée.
L'angle de travail peut atteindre 40°

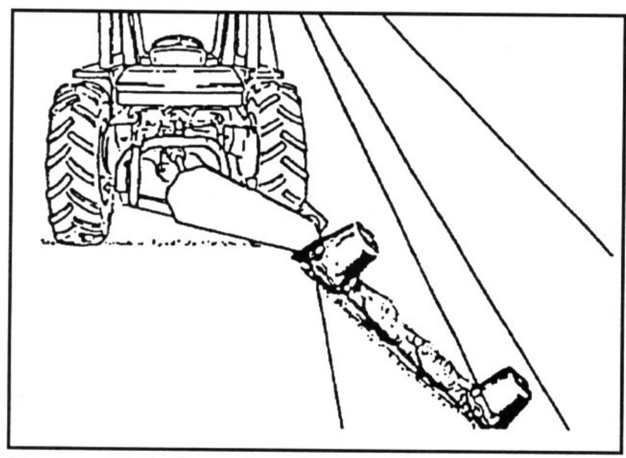


Figure 44 : fauche de fossés

Fauche de talus

Neutraliser la butée de repliage.
Utiliser le vérin de levée pour soulever le côté droit de la barre de coupe.
L'angle de travail peut atteindre 90°, mais à l'approche de cette inclinaison, il faut utiliser des garants supplémentaires.

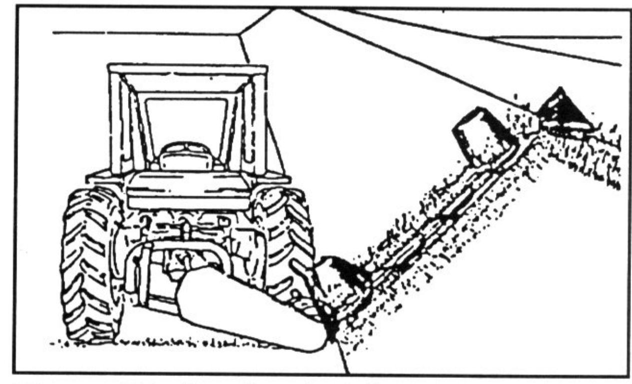


Figure 45 : fauche de talus



Important
Après 20 mn de travail en barre de coupe inclinée, travailler quelques minutes barre de coupe à l'horizontale pour lubrifier le lamier sur toute sa longueur.

ENTRETIEN



Danger
Quelle que soit la nature de l'intervention, le moteur du tracteur doit être arrêté et la clé de contact enlevée avant de graisser ou de réparer la faucheuse.

8 h.
8 h.
8 h.
40h 8h 40h 20h 40h 8h 40h

Figure 46 : organigramme de graissage

GRAISSAGE

Graisser le pivot vertical (1) et le pivot horizontal (2) toutes les 50 heures.

Graisser les croisillons de la transmission toutes les 8 heures.

Graisser les mâchoires toutes les 40 heures.

Enduire de graisse les tubes coulissants toutes les 20 heures

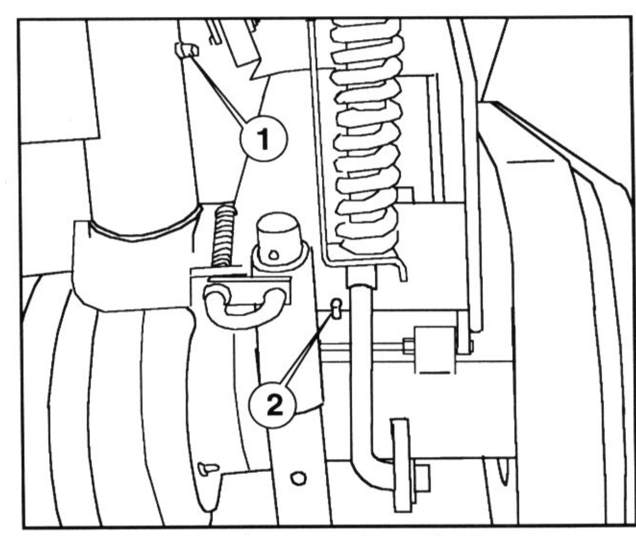


Figure 47 : graissage des pivots

LUBRIFICATION

Lamier

Contrôler le niveau de la façon suivante :

- Placer le lamier verticalement (position transport). Laisser le temps à l'huile de descendre dans le lamier.
- L'huile doit affleurer l'orifice de contrôle (1).
- Rajouter de l'huile si besoin au niveau du bouchon de remplissage (2).

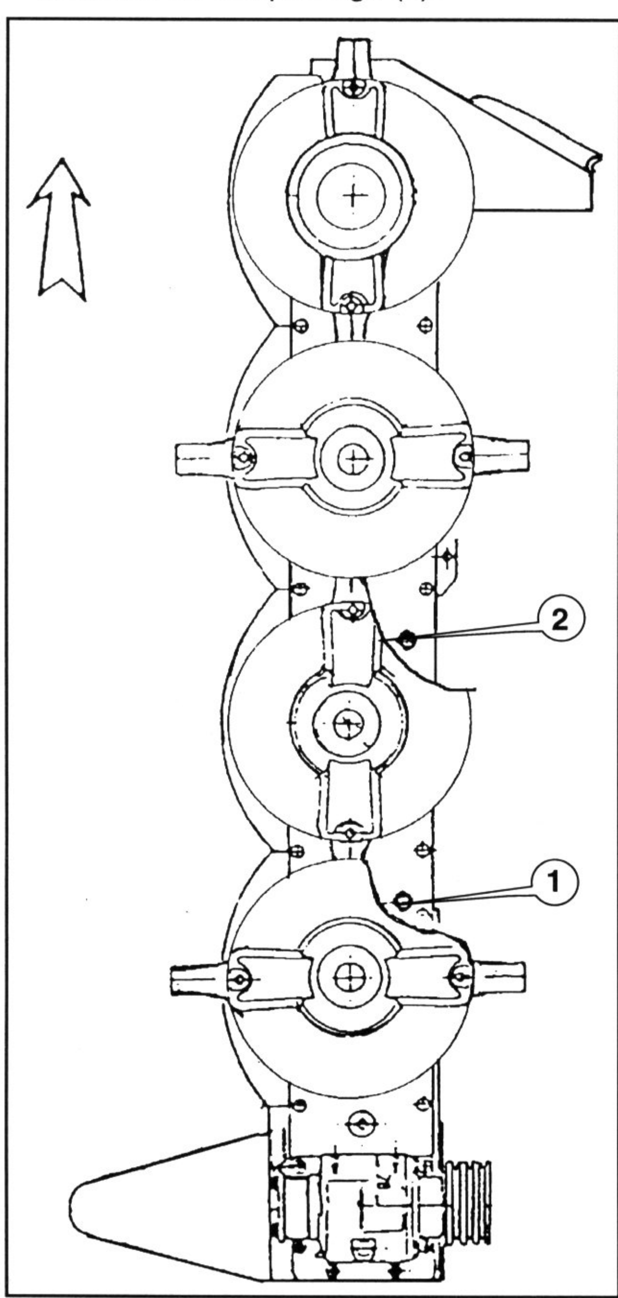


Figure 48 : mise à niveau du lamier

- Si le niveau est trop haut, il faut vidanger l'excédent, car il y a risque d'échauffement pouvant entraîner un endommagement des joints et des roulements.
- Le bouchon de vidange se trouve sous le patin gauche. Le lamier se vidange horizontalement, très légèrement penché.

Intervalles vidanges : après 50 heures
puis chaque saison

Type d'huile : SAE 90 EP

Contenance :

FD 160	FD 200	FD 240	FD 280
1,6 l.	2,3 l.	2,9 l.	3,6 l.

Boîtier

- Vérifier le niveau en retirant le bouchon de jauge/remplissage (3). L'huile doit atteindre le repère gravé sur la tige de jauge.
- L'huile se vidange au niveau du bouchon fileté situé sur le côté du boîtier.
- Le remplissage se fait par le bouchon de jauge/remplissage (3).

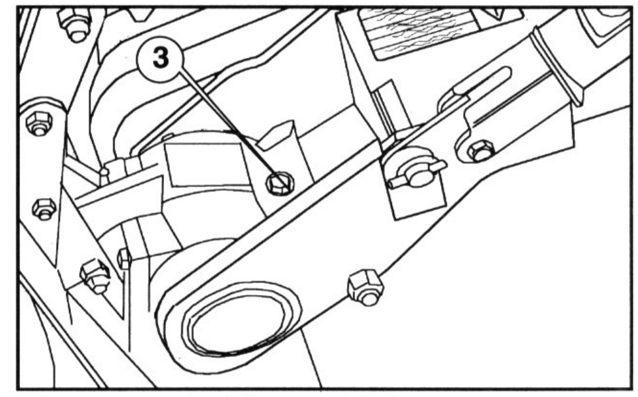


Figure 49 : boîtier multiplicateur

Intervalles vidanges : après 50 heures
puis chaque saison

Type d'huile : SAE 90 EP

Contenance : 0,7 l.

TENSION DE COURROIE

Le palier supportant l'arbre de prise de force et de la poulie menante est fixé sur 2 points d'articulation (1). La tension s'effectue par le basculement du palier qui est tiré par une tige filetée (2) dont le rappel est fait par un ressort comprimé (3).

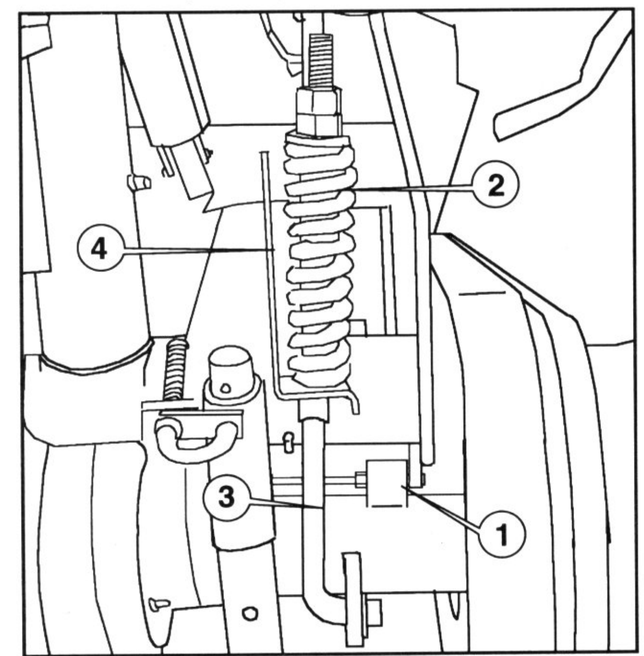


Figure 50 : tendeur de courroies

La tension des courroies est correcte lorsque la rondelle au sommet du ressort est au niveau du triangle métallique (4) fixé juste à côté.
Détendre les courroies lors du remisage hivernal.

REMPLACEMENT DES COUTEAUX

Les vis maintenant les couteaux sont de type collet carré, une seule clé de 19 suffit pour démonter et remonter les couteaux.



Important
Un couteau se monte toujours sous le disque.

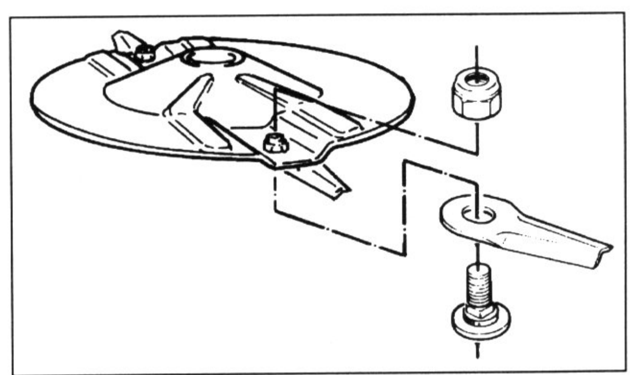


Figure 51 : échange d'un couteau

Introduire la vis dans le couteau puis dans le disque. Mettre en place l'écrou puis le serrer à 100 Nm (± 5 Nm).



Important
Pour conserver un équilibre correct du disque, il faut échanger les couteaux par paire.



Note
Si tous les couteaux sont usés d'un seul côté, il peut être intéressant, pour éviter de les remplacer, de les démonter et de les remonter sur un disque tournant en sens inverse.

ECHANGE D'UN DISQUE

Tout disque tordu ou cassé doit être échangé rapidement.

En cas d'échange de disque, il faut toujours remonter le disque de telle façon que ses couteaux soient perpendiculaires à ceux des disques attenants.

L'écrou de fixation du disque doit être serré à 300 Nm (± 2 Nm).

AUTRES INTERVENTIONS

Les réparations plus complexes telles que l'entretien des vérins et les interventions sur les roulements ou le boîtier requièrent un équipement et des compétences que seul votre concessionnaire possède.

PÉRIODICITÉ DES ENTRETIENS

Pour retrouver comment réaliser les différentes opérations, se reporter aux paragraphes correspondants.

PÉRIODICITÉ	GRAISSAGE / LUBRIFICATION / VÉRIFICATION
Après les 8 premières heures	Vérifier le bon serrage de toute la boulonnerie (surtout les couteaux).
Après les 50 premières heures	Vidanger : - le lamier. - le boîtier.
Toutes les 8 heures	Graisser les croisillons de la transmission. Graisser le pivot vertical. Lubrifier l'axe de poutre. Vérifier l'état des couteaux.
Toutes les 20 heures	Enduire de graisse les tubes coulissants de la transmission.
Toutes les 40 heures	Contrôler les niveaux : - du lamier. - du boîtier. Graisser les mâchoires de la transmission. Lubrifier les verrous de mâchoires. Enduire de graisse les barres de la sécurité de dégagement.
Après chaque saison	Vidanger : - le lamier. - le boîtier.

Tableau 3 : périodicité des entretiens

DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES ET PANNES

INCIDENTS	CAUSES POSSIBLES	REMÈDES
La machine n'est pas de niveau latéralement.	Le vérin de levée n'est pas assez sorti.	Intervenir sur le vérin de levée.
	Le lamier ne suit pas le sol au travail.	La suspension est trop dure. Baisser le bâti d'attelage ou l'incliner à droite.
Hauteur de coupe irrégulière.	Couteaux usés ou perdus.	Changer ou remplacer les couteaux.
	Vitesse de prise de force trop basse.	Contrôler que la vitesse de la P.T.O. soit au bon régime.
	Vitesse d'avancement trop basse (surtout sensible en récolte peu dense).	Augmenter la vitesse de travail autant que le permet le chantier.
Mauvaise fauche.	Machine penchée vers l'arrière.	Raccourcir le 3ème point.
Les courroies patinent	Le ressort n'est pas assez comprimé.	Comprimer le ressort en serrant les écrous de la tige de tension.
Trace de fauche en matière lourde et humide.	La prise de force à régime trop bas pour que les couteaux des disques fassent leur travail.	S'assurer que le régime de la prise de force ne chute pas. Ceci est surtout sensible en terrain en pente.
Traces de fauche en matière peu drue.	Inclinaison du lamier insuffisante.	Raccourcir le 3ème point.
	L'herbe est repoussée par l'effet de soufflerie des couteaux avant que la coupe soit effectuée.	Diminuer le régime de la prise de force et augmenter la vitesse d'avancement d'environ 10%.
	Couteaux usés ou cassés.	Changer ou remplacer les couteaux.
Echauffement du lamier.	Type d'huile non conforme.	Vidanger le lamier et le remplir avec l'huile préconisée.
	Excès d'huile dans le lamier.	Vérifier le niveau et évacuer l'excédent.

AGRAM

Service commercial / Service après-vente
17, Rue Gustave Eiffel Z.I.
28630 Gellainville
Téléphone : 02 37 88 26 00
Télécopieur : 02 37 28 12 12